

**Procès-verbal Conseil Syndical  
Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud  
Jeudi 25 septembre 2025 19H00**

**Pour rappel la convocation datée du 17/09/2025 :**

**ORDRE DU JOUR :** Session Ordinaire :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2025,

**Délibérations :**

- RPQS 2024 (rapport annuel sur le prix et la qualité de service), établi par le Conseil Départemental Territoires Ingénierie
- SIDEC : avenant au marché de raccordement des forages

Etaient présents : M. ROCHET Christian, M. GROS Stéphane, M. DIONNET Sylvain, M. JUBERT Grégoire, M. CARNOT Julien.

Absents excusés : M. Thomas GRENARD qui donne pouvoir à M. Christian ROCHET, Mme Eliane GRENARD qui donne pouvoir à Stéphane GROS, M. Raphaël PERRIN.

Absents : M. Quentin GROS, Mme Pascale LOMBARD.

Secrétaire : M. Julien CARNOT

Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 17.06.2025, vote pour à l'unanimité des présents.

**DELIBERATIONS :**

- RPQS 2024 (rapport annuel sur le prix et la qualité de service), établi par le Conseil Départemental Territoires Ingénierie :

Il convient d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, prévu à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 complété par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services, au titre de l'exercice 2024.

Ce rapport a pour objectifs :

- de fournir au conseil syndical les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité de gestion du service public de l'eau potable, ses évolutions et ses facteurs explicatifs ;
- d'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service public vis-à-vis des usagers ;
- d'inciter de ce fait à une meilleure maîtrise des coûts de ce service.

Il comprend les parties suivantes :

- Caractéristiques générales du service,
- Facturation de l'eau et recettes du service,
- Performance du service,
- Travaux,
- Actions de solidarité de coopération décentralisée,
- Conclusion.

Les éléments du rapport sont présentés en annexe.

**Le conseil syndical décide : Vote 7 pour (dont 2 pouvoirs), 0 contre, 0 abstention**

- D'ADOPTER le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Conseil Départemental Territoires Ingénierie.

**Le RPQS est consultable sur demande en mairie ou au SIEHJS.**

- **SIDEC : avenant au marché de raccordement des forages** : décision reportée  
Réunion de coordination avec le SIDEC le 19 septembre 2025 au bureau du Syndicat pour faire le point sur les travaux en cours et à prévoir. Une proposition d'avenant sera transmise prochainement par le SIDEC.

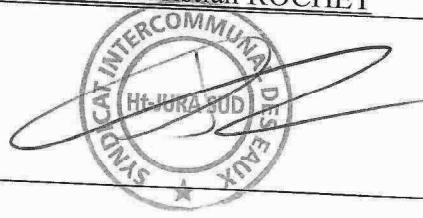
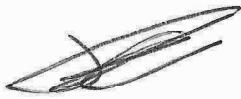
## INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

-Elaboration du PGSSE en cours : visite des 5 communes par le cabinet d'étude.

Fin de la séance 20H00.

Secrétaire : Julien CARNOT

M. Président : Christian ROCHE



Procès-verbal approuvé lors du conseil syndical du 09/12/2025